



Envoi du Certificat de cession par Crédipar,après accord .

Par MANU

Bonjour

Je suis en conflit avec Crédipar,qui ne veulent pas m'envoyer le certificat de cession après accord de rachat du véhicule le 24/02/2016.A cette date il s ont encaissé le chèque de 1886?.Cette somme a été négocié par l'intermédiaire d'un cabinet d'huissier mandaté par Crédipar.

Pour le moment je ne peux pas faire le changement de carte grise, ni utiliser ce véhicule. Ils me disent qu'il y' eu erreur lors de la négociation .Après le recommandé AR, la personne que j'ai eu au téléphone et qui s'occupe du dossier m'a fait comprendre que son chef bloque le dossier. Alors que j'ai reçu un mail me précisant l'envoi du document en question.

Le cabinet d'huissier me dit avoir rempli leur mission qui consistait à trouver un accord.

Je ne sais plus quoi faire.

Merci à vous .